

## Approbation du relevé de décisions

**Le conseil d'administration, dans sa séance en date du 25 octobre 2024 a :**

- 1- approuvé le compte rendu du PV du CA du 13/09/2024.
- 2- pris connaissance du calendrier des instances 2025.
- 3- approuvé le projet d'établissement de la Résidence Missilien 2024/2029.
- 4- pris connaissance du bilan et perspectives du Domaine de Kerbernez
- 5- approuvé le projet de la Fondation dans sa version facile à lire et à comprendre
- 6- pris connaissance de la situation financière au 31 août 2024
- 7- approuvé les budgets d'Odyssée, du CADA, des ACT, de l'Escale, des LHSS, du Jarlot, du Centre de santé et de l'ESSIP. Pour le centre de santé le budget est approuvé avec réserves.
- 8- été informé de la situation financière du Lycée avant d'approuver le budget lors de la prochaine séance
- 9- reçu une présentation du budget d'ACIMAD de même que celui de la SCI Massé-Providence, pour information
- 10- approuvé l'annexe au contrat de séjour en EHPAD relative à la liberté d'aller et venir.
- 11- Entendu les retours sur les rencontres avec les acteurs publics
- 12- Fixé l'organisation des vœux en janvier 2025

**Le Conseil d'administration à l'unanimité des administrateurs présents et représentés, a approuvé le relevé de décisions en vue de sa publication sur le site internet de la Fondation.**

La séance est levée à 16h45 par la Présidente.

Le Directeur Général,

Stéven TREGUER

La Présidente,

Marie-Marguerite Bourbigot